



Décibels tapage diurne

Par Damien6

Bonjour,
en me renseignant sur le tapage diurne entre voisin, j'ai lu que le niveau maximum de bruit ressenti toléré est de 5db(a) la journée et 3 dB(a) la nuit.

Quelque chose doit m'échapper puisque ces niveaux de décibels ne correspondent même pas au niveau d'un murmure

..

Quelqu'un pour m'éclairer?

Merci

Par morobar

Bonjour,

Déjà ce que vous indiquez n'est pas le niveau de bruit, mais l'émergence globale:

"L'émergence globale dans un lieu donné est définie par la différence entre le niveau de bruit ambiant, comportant le bruit particulier en cause, et le niveau du bruit résiduel constitué par l'ensemble des bruits habituels, extérieurs et intérieurs, correspondant à l'occupation normale des locaux et au fonctionnement habituel des équipements, en l'absence du bruit particulier en cause."

R1336-7 code de la santé publique.

Plus le correctif.